

Evaluation des incidences au regard des objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR2410002 « Beauce et Vallée de Conie ».

Dossier suivi par l'animateur Natura 2000 – Aymeric Courbois

Résumé du projet :

Projet d'aménagement d'un poulailler sur l'exploitation de M. Helier Charles sur la commune de Saint-Maur-sur-le-Loir (28).

Le projet consiste en la construction d'un nouveau poulailler à usage agricole sur une parcelle agricole en exploitation (blé en 2019), qui vient s'associer à 2 poulaillers déjà existant sur la parcelle concernée. Celui-ci s'articule autour d'un bâtiment d'élevage, d'un bâtiment de vente / bureau puis de plateforme enherbée à végétation rase. L'emprise permanente de l'implantation serait comprise entre 1800 et 1900 m². Le projet est également situé en bordure d'une route fréquentée.

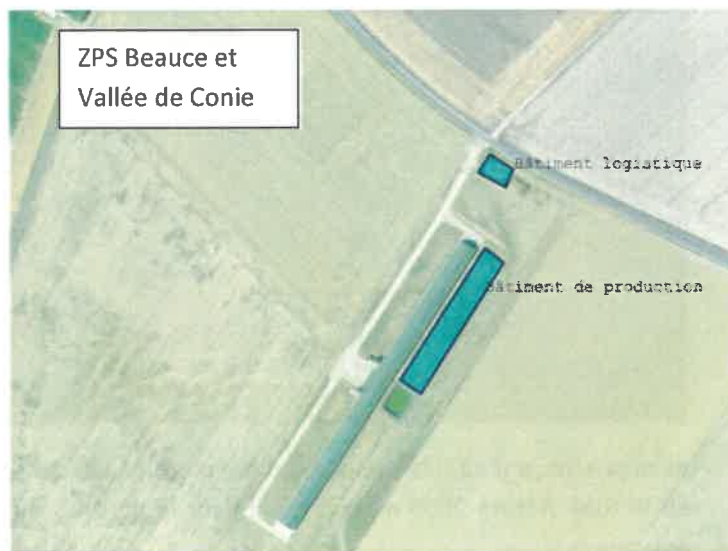


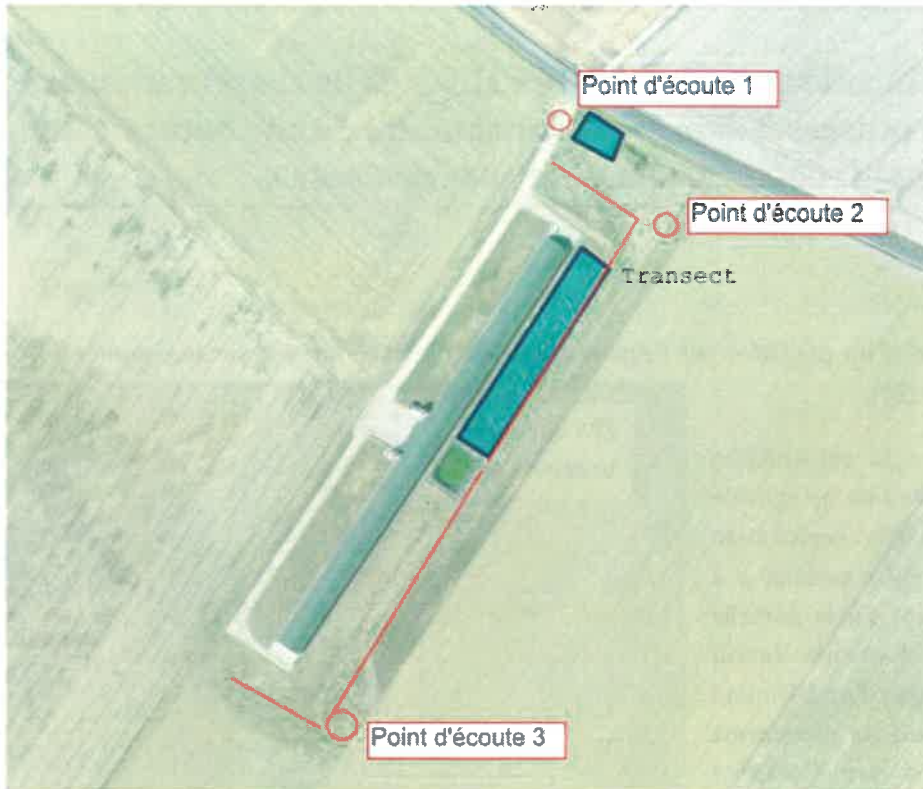
Figure 1 Localisation de la zone sur photo aérienne (© Géoportail)

Localisation par rapport au site Natura 2000 :

Le site est inclus dans le site Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale (ZPS) Beauce et Vallée de la Conie. Cet espace naturel, de 72 000 ha, est localisé au Sud-Est de Chartres dans les plaines céréalières de Beauce. Son classement en ZPS est issu de la directive oiseau, avec pour objectif de préserver et favoriser les oiseaux remarquables du territoire. 17 espèces d'intérêts communautaires ont été ciblées sur la zone. En plaine agricole, on peut y retrouver l'Édicnème criard, le Busard cendré ou encore l'Alouette calandrelle. Pour les espèces inféodées aux vallées du Loir et de la Conie, on y retrouve l'Hibou des marais ou la Bondrée apivore.

Inventaire avifaunistique de la zone :

Une première rencontre avec l'agriculteur le 17/06/2019 sur la parcelle concernée a permis d'observer l'absence d'espèces d'intérêts communautaires sur la zone. Néanmoins, un inventaire de l'avifaune a été réalisé le 27 Juin 2019 entre 07h00 et 9h00 du matin pour identifier les espèces à enjeux et vérifier l'absence d'espèces d'intérêts communautaires. 3 points d'écoute de 20 min ont été réalisés ainsi qu'un transect dans la parcelle.



Aucune espèce d'intérêt communautaire mentionnée dans le Formulaire standard de Données (FSD) de la zone Natura 2000 n'est présente sur la parcelle concernée par le projet et sur les parcelles adjacentes.

Les espèces présentes sur le site du projet ou adjacentes à la parcelle font partie d'un cortège typique et commun des milieux ouverts agricole et anthropisés : Le Bruant proyer, la Bergeronnette printanière, la Bergeronnette grise, la Linotte mélodieuse, le Pigeon ramier, l'Hirondelle rustique, la Perdrix grise, l'Etourneau sansonnet. L'ensemble de ces espèces sont favorisées par les aménagements enherbés à végétation rase autour des poulaillers, riches en insectes.

Bien que le site appartienne à la plaine agricole de la zone Natura 2000, la parcelle du projet ne correspond pas à une zone potentielle favorable aux différents Busards de la zone du fait de la présence de boisement à proximité du parcellaire, et du fait de la présence d'une zone d'activité déjà existante avec deux poulaillers.

Impacts potentiels :

Les impacts potentiels identifiés dans le document d'objectifs de la zone Natura 2000 pour les activités lieux aux zones industrielles / zones d'activités sont :

- « la multiplication des zones d'activités entraîne une réduction accrue des terres agricoles et des espèces y vivant »
- « les traitements phytosanitaires sur les espaces verts des sites limitent les ressources en nourriture et entraîne la disparition de certaines espèces »

Au regard de l'inventaire, le projet envisagé n'est pas susceptible d'avoir un impact / d'incidences significatives sur les objectifs de conservation des espèces de la zone Natura 2000. L'aménagement projeté ne soustrait presque pas d'espace à la fréquentation des oiseaux de plaines agricoles, notamment pour les rapaces. D'autant plus que l'emprise du projet reste infime par rapport à l'étendue de la zone Natura 2000 de 72 000 ha.

Propositions pour atténuer les incidences possibles :

Le maintien en zone de culture d'une partie de la parcelle non concernée par le projet permet de maintenir cette zone cultivée favorable à certains oiseaux comme l'Alouette des champs et le Bruant proyer.

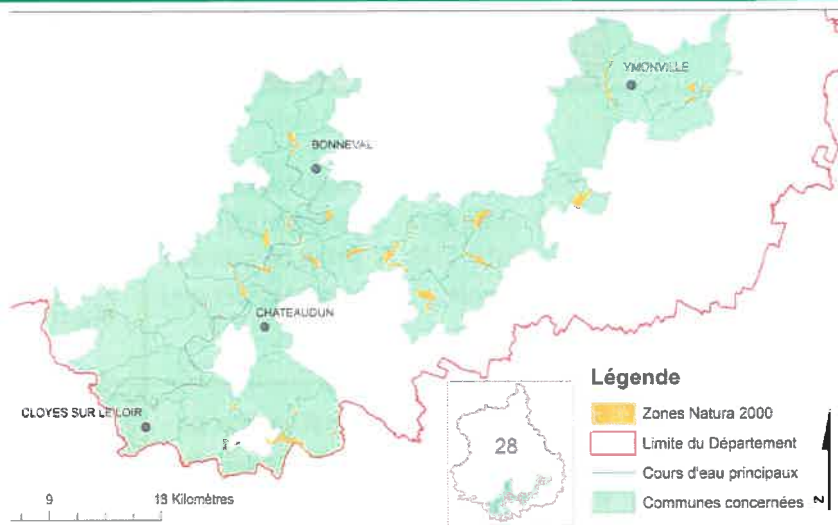
Il serait intéressant de limiter le plus possible les traitements aux abords des poulaillers pour favoriser les insectes sur les bandes végétalisées du site de production.

Une plantation d'une haie pourrait être envisagée. Celle-ci permettrait de créer un habitat favorable aux oiseaux sur la zone.

Pour favoriser les espèces cavernicoles le temps que la haie pousse, la pose de nichoirs peut être une solution.



Évaluation des incidences sur le site Natura 2000 FR 2400553 « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun »



Nombre de zones: 36

Communes concernées : 38

Surface : 1310 ha

Principaux habitats :

- ◆ Pelouses calcaire
- ◆ Forêts alluviales et de pente
- ◆ Grottes à chauves-souris, landes sèches, formations à Genévrier commun

Espèces animales de la Directive Oiseaux :

- ◆ Chauves-souris: Grand murin, Murin de Bechstein, Vespertillon à oreilles échancrées, Grand rhinolophe, Barbastelle
- ◆ Libellules: Agrion de mercure
- ◆ Amphibien: Triton crêté ◆ Poissons: Lamproie de planer, Bouvière, Chabot

**Carte de localisation du site Natura 2000
et des communes concernées**

Des listes nationales et locales fixent les activités dont l'autorisation est soumise à une évaluation préalable compte tenu de leur incidence potentielle sur le site Natura 2000.

Lien Internet de la DREAL Centre relatif au « nouveau régime d'évaluation des incidences » :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/nouveau-regime-d-evaluation-des-a346.html>

Usages impactant les habitats et espèces d'intérêt européen

Activités concernées	Habitats			Espèces	
	Habitats aquatiques et humides	Habitats sur coteaux calcaires	Habitats forestiers	Agrion de mercure, poissons et Triton crêté	Chauves-souris
	Menaces principales potentielles				
Urbanisation infrastructures	Pollutions des eaux et aménagements du lit majeur	Destruction potentielle par emprise de travaux d'infrastructures	Destruction potentielle d'habitat par emprise de travaux d'infrastructures	Pollutions des eaux et aménagements du lit majeur	Destruction potentielle d'habitat par emprise de travaux d'infrastructures
Projets éoliens		Destruction potentielle par emprise de travaux d'infrastructures			Impact potentiel par collision
Extraction granulats	Pollution et réchauffement des eaux, foyers d'espèces exotiques envahissantes	Destruction potentielle par emprise de travaux		Destruction potentielle d'habitat, Pollution et réchauffement des eaux	
Agriculture	Impact sur la quantité et la qualité des eaux			Drainage, Comblement, anthropisation du milieu	
Sylviculture	Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers	Dégradation par plantation ou régénération	Plantation d'espèces non locales	Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers	
Chasse	Agrainage, Goudron	Dégradation ponctuelle par création de cultures à gibier			
Randonnée pédestre, cycliste et équestre		Dégradation des pelouses par surfréquentation et cueillette de la flore			Dérangement des individus durant leur hibernation
Moto-cross et quad	Dégradation des milieux par passage d'engins motorisés	Dégradation des milieux par passage d'engins motorisés			

Enjeux de conservation

La conservation des espèces et habitats d'intérêt européen est intimement liée aux modalités de gestion mises en place.

Habitat sur coteaux calcaires

- Limiter la colonisation des boisements sur ces milieux
- Éviter l'enrichissement du milieu et les dépôts de déchets et de matériaux
- Ne pas pratiquer d'extraction de granulats



Habitat forestier, Habitat aquatique et humide,

- Préserver les forêts de ravins à fougère en limitant l'enrésinement et la coupe brutale, la non-intervention est privilégiée.
- Préserver les lisières de leur fermeture ou du changement d'usage (mise en culture)
- Lutter contre les foyers d'espèces exotiques invasives
- Assurer ou restaurer le fonctionnement hydraulique des rivières
- Maintenir les milieux humides pour les boisements alluviaux



Protection des espèces animales

- Chauves-souris: maintenir la tranquillité des habitats hivernaux et la qualité du paysage
- Amphibiens et libellules: limiter la disparition des pièces d'eau, maintenir la végétation aquatique et rivulaire herbacée
- Poissons: limiter la fragmentation des cours d'eau et ne pas le ré-empoissonner en carnassiers les secteurs sensibles



Principales espèces ayant justifié la désignation du site

Espèces animales



Bouvière



Vespertilion de bechstein



Agrion de mercure

Espèces végétales présentes sur les habitats



Polystic à aiguillons



Orchis morio



Epipactis sanguine

Communes concernées par la ZSC:

Alluyes, Autheuil, Bazoches en Dunois, Bonneval, Charray, Châteaudun, Civry, Cloyes sur le Loir, Conie Molitard, Cormainville, Courbehaye, Donnemain Saint Mames, Douy, Flacey, Fontenay sur Conie, Fresnay l'Evêque, Guilleville, La ferté Villeneuve, Langey, Lanneray, Le Mee, Marboue, Moléans, Montboissier, Montigny le Gannelon, Nottonville, Prasville, Saint Christophe, Saint Denis les Ponts, Saint Hilaire sur Yerre, Saint Maur sur le Loir, Saint Pellerin, Thiville, Trizay les Bonneval, Varize, Viabon, Villiers Saint Orien, Ymonville

Pour en savoir plus :

Florent Mulot 02 37 24 46 07

f.mulot@hommes-et-territoires.asso.fr

Association Hommes et Territoires Maison de l'Agriculture
10 Rue Dieudonné Costes CS 10399
28008 CHARTRES CEDEX

DDT 28 Service SGREB

02 37 20 50 20

17 Place de la République
28019 CHARTRES CEDEX





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2400553 - Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	13
6. GESTION DU SITE	13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2400553	1.3 Appellation du site Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun
1.4 Date de compilation 31/08/1994	1.5 Date d'actualisation 13/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/11/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20111210&numTexte=13&pageDebut=20964&pageFin=20965

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,40472°

Latitude : 48,11472°

2.2 Superficie totale

1310 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
28	Eure-et-Loir	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
28005	ALLUYES
28017	AUTHEUIL
28028	BAZOUCHES-EN-DUNOIS
28051	BONNEVAL
28083	CHARRAY
28088	CHATEAUDUN
28101	CIVRY
28103	CLOYES-SUR-LE-LOIR
28106	CONIE-MOLITARD
28108	CORMAINVILLE
28114	COURBEHAYE
28132	DONNEMAIN-SAINT-MAMES



28133	DOUY
28150	FERTE-VILLENEUIL (LA)
28153	FLACEY
28157	FONTENAY-SUR-CONIE
28164	FRESNAY-L'EVEQUE
28189	GUILLEVILLE
28204	LANGEY
28205	LANNERAY
28233	MARBOUE
28241	MEE (LE)
28256	MOLEANS
28259	MONTBOISSIER
28262	MONTIGNY-LE-GANNELON
28283	NOTTONVILLE
28304	PRASVILLE
28329	SAINT-CHRISTOPHE
28334	SAINT-DENIS-LES-PONTS
28340	SAINT-HILAIRE-SUR-YERRE
28353	SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR
28356	SAINT-PELLERIN
28389	THIVILLE
28400	VARIZE
28418	VILLIERS-SAINT-ORIEN
28426	YMONVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		Évaluation globale
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	
3260 <i>Rivières des étages planifloraux à montagnard avec végétation du Ranunculus fluitans et du Callitriche-Batrachion</i>		26 (1,98 %)		G	B	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur terres ou pelouses calcaires</i>		0,8 (0,06 %)		G	B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et fauchées d'embroussement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orbiolées remarquables)</i>		80 (5,11 %)		G	B	C	C	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'outlets planifloraux et des étages montagnard à alpin</i>		9,3 (0,71 %)		G	B	C	C	B
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	22 (1,68 %)		G	B	C	C	C
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		13,1 (1 %)		M	A	C	B	A
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	160 (12,21 %)		G	B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	14 (1,07 %)		G	B	C	B	B

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Évaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. CIRVIP	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	Coenagion mercuriale	p			i	P	G	C	C	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhynchophus ferrumequinum	w	4	75	i	P	G	C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	w			i	P	G	C	B	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	w	295	724	i	P	G	C	B	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	w	2	11	i	P	G	C	B	C	C
M	1324	Myotis myotis	w	50	200	i	P	G	C	B	C	C
F	5315	Cottus perifretum	p			i	P	P	C	C	C	C
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfeemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.			Autres catégories			
			Min.	Max.			IV	V	A	B	C	D	
I		<i>Papilio machaon</i>			i	P				X			
I		<i>Zygaena transalpina</i>			i	P							X
M		<i>Myotis mystacinus brandti</i>			i	P							X
P		<i>Neckera crispa</i>			i	P							X
P		<i>Riccia ciliata</i>			i	P							X
P		<i>Ajuga genevensis</i>			i	P							X
P		<i>Anacamptis morio</i>			i	P				X			
P		<i>Anacamptis pyramidalis</i>			i	P				X			
P		<i>Anthyllis vulneraria</i>			i	P							X
P		<i>Aquilegia vulgaris</i>			i	P							X
P		<i>Bupleurum baldense</i>			i	P							X
P		<i>Butomus umbellatus</i>			i	P							X
P		<i>Cardamine amara</i>			i	P							X
P		<i>Carduncellus mitissimus</i>			i	P							X
P		<i>Carex elata</i>			i	P							X
P		<i>Carex elongata</i>			i	P							X
P		<i>Carex paniculata</i>			i	P							X
P		<i>Carex pseudocyperus</i>			i	P							X
P		<i>Centaureum pulchellum</i>			i	P							X



P		Cephalanthera damasonium			i	P			X			
P		Cirsium oleraceum			i	P						X
P		Cladium mariscus			i	P						X
P		Conopodium majus			i	P						X
P		Cornus mas			i	P						X
P		Coronilla minima			i	P						X
P		Corydalis solida			i	P						X
P		Cyperus fuscus			i	P						X
P		Dactylorhiza praetermissa			i	P			X			
P		Damasonium alisma			i	P						X
P		Dianthus carthusianorum			i	P						X
P		Epipactis microphylla			i	P			X			
P		Festuca lemanii			i	P						X
P		Festuca longifolia			i	P						X
P		Filipendula vulgaris			i	P						X
P		Gagea lutea			i	P						X
P		Genista tinctoria			i	P						X
P		Geranium lucidum			i	P						X
P		Globularia bisnagarica			i	P						X
P		Gymnadenia conopsea			i	P			X			
P		Helianthemum apenninum			i	P						X
P		Hottonia palustris			i	P						X
P		Hyoscyamus niger			i	P						X



P		<i>Juncus subnodulosus</i>			i	P							X
P		<i>Linum tenuifolium</i>			i	P							X
P		<i>Lithospermum officinale</i>			i	P							X
P		<i>Lithospermum purpurocaeruleum</i>			i	P							X
P		<i>Luzula sylvatica</i>			i	P							X
P		<i>Lythrum hyssopifolia</i>			i	P							X
P		<i>Medicago minima</i>			i	P							X
P		<i>Menyanthes trifoliata</i>			i	P							X
P		<i>Nectinea ustulata</i>			i	P			X				
P		<i>Neottia nidus-avis</i>			i	P			X				
P		<i>Odontites aubertianus</i>			i	P							X
P		<i>Oenanthe fistulosa</i>			i	P							X
P		<i>Oenanthe peucedanifolia</i>			i	P							X
P		<i>Ophrys acifera</i>			i	P			X				
P		<i>Ophrys fucifera</i>			i	P			X				
P		<i>Ophrys insectifera</i>			i	P			X				
P		<i>Orchis anthropophora</i>			i	P			X				
P		<i>Orchis purpurea</i>			i	P			X				
P		<i>Orchis simia</i>			i	P			X				
P		<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>			i	P							X
P		<i>Paeonia mascula</i>			i	P							X
P		<i>Pentaglottis sempervirens</i>			i	P							X
P		<i>Phleum phleoides</i>			i	P							X



P		Platanthera bifolia			i	P			X			
P		Platanthera chiorantha			i	P			X			
P		Polygala calcarea			i	P						X
P		Polystichum aculeatum			i	P						X
P		Polystichum setiferum			i	P						X
P		Potamogeton berchtoldii			i	P						X
P		Potamogeton lucens			i	P						X
P		Potentilla montana			i	P						X
P		Primula vulgaris			i	P						X
P		Prunus mahaleb			i	P						X
P		Pulsatilla vulgaris			i	P						X
P		Radioia linoidea			i	P						X
P		Ranunculus paludosus			i	P						X
P		Ranunculus acris			i	P						X
P		Rosa agrestis			i	P						X
P		Rosa micrantha			i	P						X
P		Rosa rubiginosa			i	P						X
P		Rostraria cristata			i	P						X
P		Samolus vitierandi			i	P						X
P		Scilla autumnalis			i	P						X
P		Scilla bifolia			i	P						X
P		Sedum cepaea			i	P						X
P		Sedum forsterianum			i	P						X



P		Spinacia oleracea			i	P							X
P		Stachys alpina			i	P							X
P		Thalictrella thalictroides			i	P							X
P		Thalictrum flavum			i	P							X
P		Thelypteris palustris			i	P							X
P		Utricularia vulgaris			i	P							X
P		Valerianella muricata			i	P							X
P		Zannichellia palustris			i	P							X
P		Dryopteris affinis subsp. borrei			i	P							X

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmale = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsters = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	9 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	22 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	18 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	26 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le Loir et ses affluents drainent le plateau céréalier de la Beauce et reposent à l'Est, sur les calcaires de Beauce et à l'Ouest, sur l'argile à silex sur craie.

Aux coteaux sur calcaire, grès et silex, s'associent des tourbières alcalines et divers types de prairies.

Vulnérabilité : Fermeture des milieux marécageux.

Baisse du niveau de la nappe phréatique entraînant un assèchement des marais.

Eutrophisation des pelouses.

Boisement lent des landes par disparition du pâturage.

4.2 Qualité et importance

Présence de formations des eaux courantes remarquables sur les rivières de la Conie et de l'Aigre avec le Potamot de Berchtold et une mousse, la Fontinale. Ces rivières à débit très variable en étroite relation avec les variations de la nappe phréatique accueillent des formations des eaux calmes eutrophes avec la Grenouillette, l'Utriculaire commune et une bryophyte, *Ricciocarpos natans*.

Formations tourbeuses, de type neutro-alcalin, accueillant un cortège varié d'espèces protégées sur le plan régional : Marisque, Thélyptère des marais.

Localement, sur le réseau hydrographique, présence de sites favorables à la reproduction de poissons comme le Chabot ou la Bouvière (inscrits à l'Annexe II de la directive Habitats).

Le site comporte un cortège de muscinées remarquables tels que *Riccia ciliata*, *Sphaerocarpos texanus*, *Dicranum spurium* et *Dicranum montanum*, *Cephaloziella douinia* et *Cephaloziella baumgartneri*, *Lejeunea ulicina*, *Neckera crispa*, *Seligeria paucifolia* et *doniana*, *Gymnostomum calcareum*, *Pottia recta*, *Reboulia hemisphaerica*, *Ptilidium pulcherrinum*, *Southbya nigrella*, *Fissidens gracilifolius*.

Prairies maigres abritant, selon l'humidité du sol, un cortège riche en Laïches et Oenantes, ou en Oeillets des Chartreux et Scilles d'automne.

Pelouses d'orientations et de pentes variées, riches en espèces thermophiles en limite d'aire de répartition (Cardoncelle douce), en Orchidées et en nombreux insectes singuliers (Zygènes, Lycènes, Ascalaphe à longues cornes, Mante religieuse).

Présence de landes à Buis.

Grès permettant le développement de groupements allant des végétations pionnières des roches siliceuses aux landes à Ajoncs.



Les massifs forestiers engendrent du fait de la variété des sols, une mosaïque de formations allant de la chênaie-hêtraie à Houx à la chênaie thermophile calcicole.

Les coteaux en exposition Nord présentent des chênaies charmaies sur pente ou en fond de vallon, riches en espèces (Gagée jaune, Scille d'automne, Corydale solide, nombreuses fougères, Isopyre faux-pigamon et Potentille des montagnes en limite d'aire de répartition).

Populations de chauves-souris connues depuis le XIXème siècle hibernant dans les galeries et les caves d'anciennes marnières.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	K02.02	Accumulation de matière organique		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
L	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	90 %
Propriété d'une association, groupement ou société	5 %
Domaine public d'une collectivité territoriale	5 %

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Association Hommes et territoires

Adresse : 10 rue Dieudonné Coste 28000 Chartres

Courriel :

Organisation : Propriétés privés du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Adresse : 21, rue de Loigny-la-Bataille 28000 Chartres

Courriel : antenne28@cen-centrevaldeloire

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Nom :
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1757_V_Loir_Tome_2.pdf
Nom :
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1757_V_Loir_tome_3_Cartes.pdf
Nom :
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1757_V_LoirTome_1.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.



Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2410002 - Beauce et vallée de la Conie

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR2410002	1.3 Appellation du site Beauce et vallée de la Conie
1.4 Date de compilation 30/09/2004	1.5 Date d'actualisation 10/05/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/04/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <http://www.legifrance.gouv.fr/lopdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000817049>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,7°

Latitude : 48,2°

2.2 Superficie totale

71652 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
28	Eure-et-Loir	96 %
45	Loiret	4 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
28002	ALLAINES-MERVILLIERS
28019	BAIGNEAUX
28028	BAZOUCHES-EN-DUNOIS
28029	BAZOUCHES-LES-HAUTES
28047	BOISVILLE-LA-SAINT-PERE
28051	BONNEVAL
28088	CHATEAUDUN
28101	CIVRY
28106	CONIE-MOLITARD
28108	CORMAINVILLE
28114	COURBEHAYE
28126	DANCY
28129	DENONVILLE
28132	DONNEMAIN-SAINT-MAMES
28153	FLACEY
28157	FONTENAY-SUR-CONIE



28164	FRESNAY-L'EVEQUE
28184	GOILLONS
28189	GUILLEVILLE
28190	GUILLONVILLE
28198	JALLANS
28210	LEVESVILLE-LA-CHENARD
28212	LOIGNY-LA-BATAILLE
28215	LOUVILLE-LA-CHENARD
28221	LUMEAU
28224	LUTZ-EN-DUNOIS
28233	MARBOUE
28255	MOINVILLE-LA-JEULIN
28256	MOLEANS
28257	MONDONVILLE-SAINT-JEAN
28268	MORAINVILLE
28274	MOUTIERS
28276	NEUVY-EN-BEAUCE
28283	NOTTONVILLE
28287	ORGERES-EN-BEAUCE
28291	OUARVILLE
45248	PATAY
28296	PERONVILLE
28304	PRASVILLE
28313	RECLAINVILLE
45262	ROUVRAY-SAINTE-CROIX
28329	SAINT-CHRISTOPHE
28330	SAINT-CLOUD-EN-DUNOIS
28344	SAINT-LEGER-DES-AUBEES
28353	SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR
28364	SANCHEVILLE
28366	SANTEUIL
45313	SOUGY
28382	TERMINIERS
28390	TILLAY-LE-PENEUX
28392	TRANCRAINVILLE



28400	VARIZE
28406	VIABON
28410	VILLAMPUY
45341	VILLENEUVE-SUR-CONIE
28418	VILLIERS-SAINT-ORIEN
28421	VOISE
28422	VOVES
28426	YMONVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D		A B C	
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Évaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	<i>Pernis apivorus</i>	r	12	17	p	P	M	C	B	C	C
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	w			i	P	DD	D			
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	r	7	10	p	P	P	C	C	C	C
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	c			i	R	P	D			
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	w			i	C	P	C	B	C	B
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	r	50	73	p	P	M	C	B	C	B
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	c			i	C	P	C	B	C	B
B	A084	<i>Circus pygargus</i>	r	5	10	p	P	G	C	C	C	C
B	A098	<i>Falco columbarius</i>	w			i	R	P	D			



B	A098	Falco columbarius	c			i	R	P	D			
B	A103	Falco peregrinus	w			i	R	P	D			
B	A103	Falco peregrinus	c			i	R	P	D			
B	A133	Burhinus oedicephalus	r	35	45	p	P	G	C	B	C	B
B	A140	Pluvialis apricaria	w			i	C	P	C	B	C	B
B	A140	Pluvialis apricaria	c			i	P	P	D			
B	A142	Vanellus vanellus	w			i	C	P	C	B	C	B
B	A142	Vanellus vanellus	r	0	5	p	P	P	C	C	C	C
B	A142	Vanellus vanellus	c			i	C	P	D			
B	A222	Asio flammeus	w	10	50	i	P	M	C	B	A	B
B	A222	Asio flammeus	r	0	2	p	P	M	C	C	A	C
B	A229	Alcedo atthis	p			i	P	P	D			
B	A236	Dryocopus martius	p	0	1	p	P	M	C	B	C	C
B	A243	Calandrella brachydactyla	r	15	30	p	P	P	C	C	A	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, females = Femelles reproductrices, males = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.			Autres catégories				
			Min	Max			C	R	V	IV	V	A	B	C
B		Perdix perdix			i	P				X			X	
B		Coturnix coturnix			i	P								
B		Galerida cristata	190	250	p	P				X			X	
B		Acrocephalus schoenobaenus			i	P								

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, dfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	6 %
N15 : Autres terres arables	80 %
N16 : Forêts caducifoliées	6 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Le site est traversé par les vallées de la Conie et pour une petite partie du Loir qui présentent à la fois des milieux humides et des pelouses sèches sur calcaire, apportant ainsi des cortèges d'espèces supplémentaires. Des zones de boisement présents sur environ 6 000ha du site, permettent de compléter la diversité des milieux fortement appréciée des passereaux.

Vulnérabilité : Le maintien de l'avifaune de plaine est en particulier tributaire de la disponibilité en ressources alimentaires (produits végétaux, insectes, micro-mammifères, ...) et en couvert végétal.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt du site repose essentiellement sur la présence en période de reproduction des espèces caractéristiques de l'avifaune de plaine (80% de la zone sont occupées par des cultures) : Oedicnème criard (35-45 couples), alouettes (dont 15-30 couples d'Alouette calandrelle, espèce en limite d'aire de répartition), cochevis, bruants, Perdrix grise (population importante), Caille des blés, mais également les rapaces typiques de ce type de milieux (Busards cendré et Saint-Martin). La vallée de la Conie, qui présente à la fois des zones humides (cours d'eau et marais) et des pelouses sèches sur calcaire apporte un cortège d'espèces supplémentaire, avec notamment le Hibou des marais (nicheur rare et hivernant régulier), le Pluvier doré (en migration et aussi en hivernage) ainsi que d'autres espèces migratrices, le Busard des roseaux et le Martin-pêcheur d'Europe (résidents), et plusieurs espèces de passereaux paludicoles (résidents ou migrateurs). Enfin, les quelques zones de boisement accueillent notamment le Pic noir et la Bondrée apivore.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A09	Irrigation		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I



M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %

4.5 Documentation

EURE ET LOIR NATURE, 2001. Etude complémentaire sur la ZICO CE02. Vallée de la Conie, Beauce centrale. Eure et Loir Nature - DIREN Centre : 30 p.

EURE ET LOIR NATURE, 1999. Les oiseaux de l'hiver en Eure-et-Loir. Atlas de répartition 1991-1995. Eure et Loir Nature : 266 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Association Hommes et Territoires

Adresse : Cité de l'agriculture - 13, av. des Droits de l'Homme 45921
Orléans Cedex

Courriel : www.hommes-et-territoires.asso.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui Nom : Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR2410002
"Beauce et Vallée de la Conie"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1846_Tome2_ZPS_BeauceConie_ProgrammeOperationnel_Valide_COPIIL.pdf
Nom : Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR2410002
"Beauce et Vallée de la Conie"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1846_Tome3_Annexes_nov_2009_Valide_COPIIL.pdf
Nom : Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR2410002
"Beauce et Vallée de la Conie"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1846_Tome1_ZPS_ActivitesEconomiques_Valide_COPIIL.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le classement du site ne doit entraîner aucune gêne dans le fonctionnement du relais rubis de la gendarmerie implanté à Viabon et en particulier ne pas entraver les travaux d'entretien et d'adaptation de cet équipement.

Évaluation des incidences sur le site Natura 2000 FR 2410002 « Beauce et Vallée de la Conie »



Source: IGN BDcartho9, BDcarthage0, DREAL centre, ODT28, Hommes et Territoires

Carte de localisation du site Natura 2000 et des communes concernées (Cf. détail en dernière page)

Communes concernées : 62

Surface : 71 753 ha

Principaux habitats d'espèces :

- ◆ Plaine,
- ◆ Bords de Loir et de Conie,
- ◆ Bois et bosquets,
- ◆ Autres milieux (pelouses calcaires, forêts alluviales, hêtraies, grottes à chauves-souris, landes sèches, formations à Genévrier commun).

Espèces animales de la Directive Oiseaux :

Oedicnème criard, Alouette calandrelle, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Faucon émerillon, Pluvier doré, Hibou des marais, Martin-pêcheur d'Europe, Busard des roseaux, Aigrette garzette, Butor étoilé, Grande aigrette, Héron pourpré, Blongios nain, Bondrée apivore, Pic noir, Pie-grièche écorcheur.

Des listes nationales et locales fixent les activités dont l'autorisation est soumise à une évaluation préalable compte tenu de leur incidence potentielle sur le site Natura 2000.

Lien Internet de la DREAL Centre relatif au « nouveau régime d'évaluation des incidences » :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/nouveau-regime-d-evaluation-des-a346.html>

Usages impactant les habitats et espèces d'intérêt européen

Activités concernées	Habitats		
	Plaine	Bords de Loir et de Conie	Bois et bosquets
	Menaces principales potentielles		
Travaux, installations et aménagements soumis à permis d'aménager	Destruction d'habitats, dérangement d'espèces		
Projets éoliens	Destruction potentielle par emprise de travaux d'infrastructures		
Ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire (> 3kW et ≤ 250 kW)	Destruction d'habitats liée à l'emprise au sol		
Hélistations destinées au transport du public, aires d'emvol et d'atterrissage des ULM, montgolfières et planeurs	Dérangement d'espèces et modification d'habitats d'espèces		
Extraction granulats	Réduction des terres agricoles et des espèces y vivant. Dérangement des espèces y vivant		
Agriculture	Impact sur la quantité et la qualité des eaux	Impact sur la quantité et la qualité des eaux	
Sylviculture		Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers	Dégradation par plantations monospécifiques
Chasse	L'autorisation de tir du Pigeon ramier en dehors de la période de chasse entraîne le dérangement et la destruction involontaire du Pigeon colombin	Contrarie l'existence de zones d'hivernage	
Zones d'activités	Traitements phytosanitaires sur les espaces verts limitent la ressource en nourriture et entraîne la disparition de certaines espèces		
Moto-crocs et quad	Dérangement des espèces	Dérangement des espèces	Dérangement des espèces

Enjeux de conservation

La conservation des espèces et habitats d'espèces d'intérêt européen est intimement liée aux modalités de gestion mises en place.

En plaine

- **Création de couverts herbacés** composés de graminées et légumineuses pour enrichir la mosaïque culturale, créer des zones de refuge, de nidification et de nourriture pour l'avifaune et également pour diminuer la taille des parcelles.



- **Gestion des bords de champ sans produits phytosanitaires**

- **Gestion des milieux ouverts** tels que les pelouses calcicoles en limitant le boisement naturel.

- **Entretien de haies**

En bords de Loir et de Conie

- **Création ou entretien de prairies**

- **Gestion des milieux humides** tels que les roselières, les mares, etc.



En bois et bosquets

- **Gestion des bords de boisement** : création de lisères étagées.

- **Gestion des boisements** : maintien des arbres sénescents, création ou rétablissement de lisères.

Principales espèces ayant justifié la désignation du site

Espèces de plaine



Oedicnème criard



Hibou des marais



Alouette calandrelle



Busard cendré



Vanneau huppé



Pluvier doré

Espèces de bois et milieux humides



Pic noir



Martin pêcheur



Busard des roseaux

Communes concernées par la ZPS

28 : Allaines-Mervilliers, Baigneaux, Baignolet, Bazoches-en-Dunois, Bazoches-les-Hautes, Boisville-la-Saint-Père, Bonneval, Châteaudun, Civry, Conie-Molitard, Cormainville, Courbehaye, Dancy, Denonville, Donnemain-Saint-Mamès, Fains-la-Folie, Flacey, Fontenay-sur-Conie, Fresnay-l'Évêque, Germignonville, Gouillons, Guilleville, Guillonville, Jallans, Levesville-la-Chenard, Loigny-la-Bataille, Louville-la-Chenard, Lumeau, Lutz-en-Dunois, Marboué, Moenville-la-Jeulin, Moléans, Mondonville-Saint-Jean, Morainville, Moutiers, Neuvy-en-Beauce, Nottonville, Orgères-en-Beauce, Ouarville, Péronville, Prasville, Réclainville, Saint-Christophe, Saint-Cloud-en-Dunois, Saint-Léger-des-Aubées, Saint-Maur-sur-le-Loir, Sancheville, Santeuil, Terminiers, Tillay-le-Péneux, Trancrainville, Varize, Viabon, Villampuy, Villiers-Saint-Orien, Voise, Voves, Ymonville.

45 : Patay, Rouvray-Sainte-Croix, Sougy, Villeneuve-sur-Conie.

Pour en savoir plus :

Alexandre SOUDIEUX 02 37 24 46 06

DDT Service SGREB 02 37 20 50 20

Mail: a.soudieux@hommes-et-territoires.asso.fr

Association Hommes et Territoires
Maison de l'Agriculture
10 Rue Dieudonné Costes
CS 10399



17, Place de la République
28019 CHARTRES CEDEX

